

DENIS MORISSETTE

vous répond



Je viens de découvrir que mon fils de 14 ans regarde la pornographie sur Internet. Que dois-je faire?

C'est toujours un choc de découvrir qu'un enfant ait une attitude dont on ne se doute pas. Lorsqu'il est tout petit, on voit son innocence et on croit que cela durera toujours. L'adolescence survient et on se rend compte que les comportements changent sans toutefois oser imaginer le pire. Lorsque je lis votre question, je me dois de vous dire qu'il y a, en premier lieu, une bonne nouvelle. Celle d'avoir découvert les incartades de votre fils sur Internet assez tôt dans sa vie. La pornographie a ceci de pernicieux que non seulement elle crée une dépendance malicieuse, mais aussi une série de séquelles très pernicieuses qui affectent, entre autres, les liens avec le sexe opposé et par extension le mariage. Le fait de découvrir et d'intervenir assez tôt permet d'éviter le pire et d'adresser la question ouvertement. Voici ce que je vous suggère :

Essayez de ne pas succomber à la panique. La pornographie est tellement accessible que la plupart des jeunes (et des moins jeunes) en ont regardé. Le fait que cela soit arrivé au sein de votre famille ne signifie pas que vous êtes incompetent. Vous devez bien sûr poser la question doucement, mais directement en contrôlant judicieusement vos émotions et vos réactions. N'oubliez pas qu'une parole douce calme les tensions.

Vous devez aussi comprendre qu'il est extrêmement honteux pour un adolescent de se faire prendre ainsi, surtout dans l'aspect sexuel de sa vie. Ménagez-le en tant que personne et évitez de l'humilier par des paroles désobligeantes. Ne discutez pas du sujet avec d'autres personnes de la famille (sauf votre conjoint) pour éviter la stigmatisation de votre fils. Il vous sera nécessaire de pousser à fond la discussion en essayant de savoir ce qu'il a regardé et le nombre de fois (difficile d'avoir des réponses ouvertes dans ces cas-là, mais essayez tout de même). Entamez donc un dialogue (non pas un monologue) constructif sur le sujet. Prenez le temps de vous documenter judicieusement sur le sujet. Les adolescents ont la parole et l'argument faciles pour contrer les propos des parents qu'ils croient dépassés.

Par la suite, prenez des mesures bien pratiques pour éviter la récurrence. Mentionnez-les clairement à votre fils sans avoir peur de ses récriminations et de ses protestations. Voici quelques-unes de ses mesures :

- \* Ordinateur dans un espace public de la maison;
- \* Limitation du temps d'utilisation;
- \* Vérification périodique de l'historique (s'il efface l'historique, c'est un indice qu'il a quelque chose à cacher);

- \* Possibilité d'ajout d'un logiciel de contrôle;
- \* En cas de récidive, suspension de l'utilisation de l'ordinateur pour un temps déterminé.

Mentionnez-lui que vous reviendrez sur le sujet périodiquement pour bien vous assurer que tout se déroule conformément à ce que vous lui avez dit. Enfin, terminez sur une note positive et encouragez-le à s'investir dans des activités constructives. N'oubliez pas de faire tout en votre pouvoir pour sauvegarder votre relation avec lui.